“Les hiérarchies, c’est comme les étagères, plus c’est haut, moins ça sert”… une vérité à méditer en lisant le nouveau rapport du bilan social du ministère de l’Education nationale… qui nous invite aussi à réfléchir sur l’actualité de cette autre formule : “A travail égal, salaire égal” !

Le site de l’Express en propose un résumé assez édifiant sur l’élitisme de notre système éducatif et sur son “culte” des hiérarchies et des inégalités.

Temps de travail hebdomadaire: 41 à 44 heures

Le temps de travail moyen des enseignants du primaire s’établit à 44h hebdomadaires, dont 25h30 devant les élèves.

Le temps de travail des professeurs du secondaire s’établit à 41 heures, dont la moitié devant les élèves.

Salaire moyen médian: 2493 à 2966 euros nets mensuels

Le salaire médian des enseignants du primaire s’établit à 2130 euros nets, contre 2493 euros nets pour les professeurs de collège certifiés, 3443 pour les agrégés, et jusqu’à 5795 euros nets pour les professeurs de chaire supérieure- notamment les professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). C’est chez ces derniers que la différence de salaire homme/femme est la plus grande- au bénéfice des premiers.

Rappelons que c’est aussi face à ces derniers que le gouvernement Hollande avait reculé…

Comme souvent dans la presse, les salariés de l’EN se limitent aux seuls enseignants. Il faut donc aller chercher ailleurs d’autres chiffres aussi instructifs :

Pour les agents de l’Education nationale (en charge de l’entretien des bâtiments, par exemple) le salaire net mensuel pour les hommes est de 1 653 nets / mois
Salaire net mensuel pour les femmes 1 506 € nets / mois soit 9 % de moins que les hommes

Leur temps de travail est de 1607 heures annualisées, moins 14 heures de fractionnement, moins les jours férié.
25 jours de permanences maximum par an à l’éducation nationale. Soit un temps de travail de 36 semaines devant élèves et de 5 semaines hors temps de présence élèves.

Le salaire d’une ATSEM va de 1050 à 1700€ soit, en début de carrière 5,5 fois moins qu’un prof de Prépa !!!!

Tous ces chiffres ne prennent pas non plus en compte la situations des personnels sous statut précaire, contrats aidés, etc.